RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 15712
Numéro SIREN : 452 742 513
Nom ou dénomination : REMARK

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2017 sous le numéro de dépôt 11279

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 10-02-2017

N° DE DEPOT : 011279

N° GESTION : 2013B15712

N° SIREN : 452742513

DENOMINATION : REMARK

ADRESSE : 41 rue des Tournelles 75003 Paris

MILLESIME : 2014

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP **N° 2033-A 2015**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL REMARK — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 41 rue des Tournelles 75003 PARIS

Numéro SIRET* 4 5 2 7 4 2 5 1 3 0 0 0 4 0

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2014 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	54 078	030 51 280	2 797
	Immobilisations financières* (1)		040	21 570	042	21 570
		Total I (5)	044	75 648	048 51 280	24 368
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	50 400	052	50 400
	STOCKS Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	103 911	070	103 911
		Autres* (3)	072	49 553	074	49 553
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	5 733	086	5 733
	Charges constatées d'avance *		092		094	
		Total II	096	209 598	098	209 598
		Total général (I + II)	110	285 247	112 51 280	233 966

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	3 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	450
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	105 411
	Résultat de l'exercice	136	1 869
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	110 730
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	73 881
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169 2 514)	172	49 354
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	123 236
	Total général (I + II + III)	180	233 966

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 082
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Cegid Group

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B 2015**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SARL REMARK — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2014 (1)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210	
	Production vendue : biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	463
	Production vendue : services*		217	218	444 832
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	50 400
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. **(I)**			232	495 697
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			242	323 903
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 633)			244	8 512
	Rémunérations du personnel*			250	136 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	26 412
	Dotations aux amortissements*			254	1 192
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262	10
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	496 030
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			270	(333)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	2 291
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles (VI)			300	88
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	
	2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)			310	1 869

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	1 869	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes–cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	88	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986	Zone franche urbaine (44. *octies* et *octies* A) 987	Zones restructuration de la défense (44. *terdecies*)	127	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981	Jeune entreprise innvante (44. *sexies* A) 989	Zones de revitalisation rurales (*44.quindecies*)	138	
	Divers* dont ZFA (44 quaterdecies) 345	Investissements outre–mer 344	Créance due au report en arrière du déficit	346	350
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	1 957	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables :* 13 576 dont imputés sur le résultat :				360 1 957
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		372

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	1 772	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380	24 449	n° du centre de gestion agréé :	388
Montant de la T.V.A. collectée	374	88 659	Effectif moyen du personnel* :	376	dont apprentis :	handicapés :	Effectif affecté à l'activité artisanale 861
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	61 789	Montant des prélèvements personnels de marchandises*	399			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033–NOT.

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B

SARL REMARK
41 rue des Tournelles
PARIS 3eme
75003 PARIS

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

Libellé	Montant
PENALITES RSI ET TVA	88

Cegid Group

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous [X]

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature [X]

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.
Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL REMARK

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	52 995	472	1 082	474		476	54 078	
Immobilisations financières		480	21 570	482		484		486	21 570	
TOTAL		490	74 566	492	1 082	494		496	75 648	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	50 088	562	1 192	564		566	51 280
TOTAL		570	50 088	572	1 192	574		576	51 280

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 16 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus–values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous–concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus–values à long terme (CGI art 39 *terdecies*).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033–NOT

(1) Ces plus–values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus–values.

Cegid Group

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Frais d'établissement annulés :		
Titres de participation évalués par mis en équivalence :	augmentation de l'écart d'équivalence	
	diminution de l'écart d'équivalence	
Montant des titres exclus du régime des plus-values :	valeur comptable	
	prix de vente	

CHANGEMENT DE METHODE

	Désignation	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
INCORP.	Fonds commercial **TOTAL I**				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *				
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*				
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 995			52 995
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III	52 995			52 995
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	21 420			21 420
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	150			150
	TOTAL IV	21 570			21 570
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		74 566			74 566

Cegid Group

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés	
Amortissements sur immobilisations transférées en stocks	

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 088			50 088
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		50 088			50 088
TOTAL GÉNÉRAL		50 088			50 088

Cegid Group

4 **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL REMARK

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen–cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033–B — 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	13 576
Déficits imputés	983	1 957
Déficits reportables	984	11 619
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	11 619

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports) — 800 ☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Cegid Group

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

CHANGEMENT DE METHODE

Nature des provisions	au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Provisions réglementées				
Provisions pour investissement				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers & pétroliers				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations - incorporelles				
sur immobilisations - corporelles				
sur immobilisations - titres mis en équivalence				
sur immobilisations - titres de participation				
sur immobilisations - autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				

Cegid Group

(5)

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP **N° 2033-E 2015**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL REMARK — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2014 et clos le : 31/12/2014 Durée en nombre de mois : 12

I Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue – Biens	109	463
Production vendue – Services	141	444 832
Production stockée	111	50 400
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun	115	1
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	495 697
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	323 714
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun	148	10
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A.autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	323 725
III Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	171 972
IV Contributions sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur Ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330–CVAE)	117	171 972

Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330–CVAE), alors compléter le cadre ci–dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330–CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE 020 X

Chiffre d'affaires de référence CVAE 022 445 295

Période de référence 024 01/01/2014 160 31/12/2014

Date de cessation 186

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033–NOT.

Cegid Group

6 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N° 2033-F 2015

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2014

N° SIRET 4 5 2 7 4 2 5 1 3 0 0 0 4 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL REMARK

ADRESSE (voie) 41 rue des Tournelles

CODE POSTAL 75003 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	**901**		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	**902**	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	**903**	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	**904**	30

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** | Nom patronymique BARTHELEMY | Prénom(s) Sylvain | Nom marital | % de détention 80.00 | Nb de parts ou actions 24 | Naissance : Date 25111966 | N° Département 75 | Commune paris 16 | Pays FRANCE | Adresse : N° 41 | Voie rue des Tournelles | Code Postal 75003 | Commune PARIS | Pays FRANCE

Titre **(2)** | Nom patronymique goulin | Prénom(s) Caroline | Nom marital BARTHELEMY | % de détention 20.00 | Nb de parts ou actions 6 | Naissance : Date 18111962 | N° Département 78 | Commune Versailles | Pays FRANCE | Adresse : N° 41 | Voie rue des Tournelles | Code Postal 75003 | Commune PARIS | Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032–NOT.

Cegid Group

7 **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2033-G 2015

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 **(1)**

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2014

N° SIRET 4 5 2 7 4 2 5 1 3 0 0 0 4 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL REMARK

ADRESSE (voie) 41 rue des Tournelles

CODE POSTAL 75003 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE **905**

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : **N°** | **Voie**

Code Postal | Commune | **Pays**

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033–NOT

Cegid Group

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise SARL REMARK

41 rue des Tournelles
PARIS 3eme
75003 PARIS

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES CA19CHAREP

Désignation de l'entreprise SARL REMARK

41 rue des Tournelles
PARIS 3eme
75003 PARIS

Nature	Durée amortissement ou étalement	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise SARL REMARK

41 rue des Tournelles
PARIS 3eme
75003 PARIS

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE CA21PROAVA

Désignation de l'entreprise SARL REMARK
41 rue des Tournelles
PARIS 3eme
75003 PARIS

Produits constatés d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel

SUIVI DES PLUS-VALUES EN SURSIS D'IMPOSITION

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	REMARK
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SARL
N° / Type / Libellé voie :	41, rue des Tournelles
Complément de distribution :	PARIS 3eme
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	75003 PARIS
Pays :	FRANCE

- [] Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)
- [] Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)
- [] Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)
- [] Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)
- [] Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)
- [] Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)
- [] Apports réalisés par les SCP (art. 151 acties A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install.techniques, mat.et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées du CGI lorsque l'apporteuse a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

Cegid Group

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

Désignation de l'entreprise SARL REMARK

41 rue des Tournelles
PARIS 3eme
75003 PARIS

Charges à payer	Montant
Fact non-parv fourn.	69 346
Charges sociales - charges à payer	18 577
Etat - autres charges à payer	10 406

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Générale des Finances Publiques

N° 2067
(2015)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL REMARK — du 01/01/2014

Adresse 41 rue des Tournelles 75003 PARIS — au 31/12/2014

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci–dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	3 618
Total	3 618

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
– de l'exercice 2014.... (total col. 9 + total col. 10) ❿	3 618	– de l'exercice 2014.... ❿	
– de l'exercice précédent ❿	3 730	– de l'exercice précédent ❿	

Nom et qualité du signataire
BARTHELEMY Sylvain
Gérant

À PARIS , le 15/05/2015

Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Cegid Group

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

REMARK SARL
41 rue des Tournelles
75003 Paris
RCS Paris B 452 742 513

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 2015

L'an deux mille quatorze le trente un mars à dix huit heures, les associés de Remark sarl se sont réunis au siège de la société en Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant .

- Lecture du rapport du gérant
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et quitus au gérant
- Affectation du résultat de l'exercice
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Tous les porteurs de parts sont présents ou représentés.
Après échange de vue, les associés décident alors unanimement des résolutions suivantes.

Première résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2014, ainsi que sur les comptes dudit exercice, approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1869 Euros.
Elle donne quitus au gérant de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits certifiés conformes du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et accomplir toutes formalités de publicité nécessaires.